



MONTREAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
3^e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

SONDAGE SOM-COGEKO NOUVELLES OPINION DES QUÉBÉCOIS SIX MOIS APRÈS LA LÉGALISATION DU CANNABIS

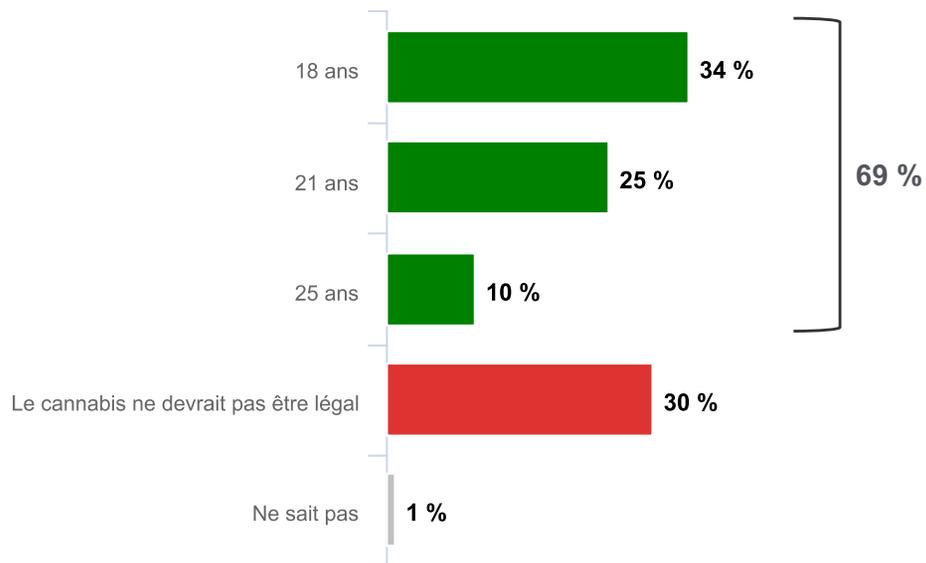
MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

Ce sondage en ligne a été mené du 18 au 20 mars 2019 auprès de 1 506 internautes adultes québécois francophones. L'échantillon a été tiré du panel Or de SOM, lequel est constitué exclusivement d'internautes recrutés de façon aléatoire par téléphone fixe et cellulaire; il s'agit donc d'un échantillon probabiliste. Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 2,9 %, 19 fois sur 20.

L'ÂGE LÉGAL DE CONSOMMATION

QB1 À votre avis, quel devrait être l'âge légal de consommation du cannabis au Québec?

Base : tous, n : 1 506



- Les avis sont assez partagés quant à l'âge légal de consommation. Parmi les répondants qui pensent que le cannabis doit être légal, plus de la moitié (51 %) sont d'avis que l'âge légal devrait être revu à la hausse.
- Globalement, les hommes (40 %) sont en proportion plus nombreux que les femmes (28 %) à penser que l'âge légal devrait être maintenu à 18 ans. Les jeunes de 18 à 34 ans sont aussi de cet avis dans une plus grande proportion (43 % contre 33 % ou moins dans les autres groupes d'âge).
- Deux consommateurs de cannabis sur trois (66 %) pensent que la consommation devrait être légale à 18 ans.
- Notons que l'opinion ne diffère pas selon qu'on ait ou non des enfants d'âge mineur.

LES HABITUDES DE CONSOMMATION

QB2 Vos habitudes de consommation du cannabis ont-elles changé depuis la légalisation en octobre 2018?

Base : tous, n : 1 506

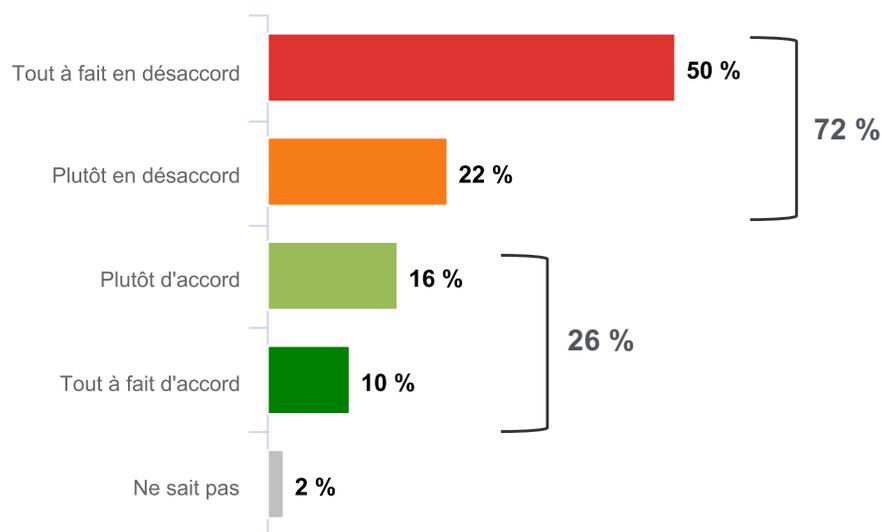


- **La légalisation du cannabis a eu peu d'impact sur les habitudes de consommation de cannabis**
- Les hommes (16 %) sont deux fois plus nombreux que les femmes (8 %) à affirmer consommer du cannabis.
- Les jeunes de 18 à 24 ans (27 %) et les 25 à 34 ans (19 %) sont sans surprise encore les plus nombreux à consommer.

LES LIEUX DE CONSOMMATION

QB3 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les idées suivantes? Autoriser de fumer du cannabis dans les espaces publics (ex. : dans la rue, dans un parc)

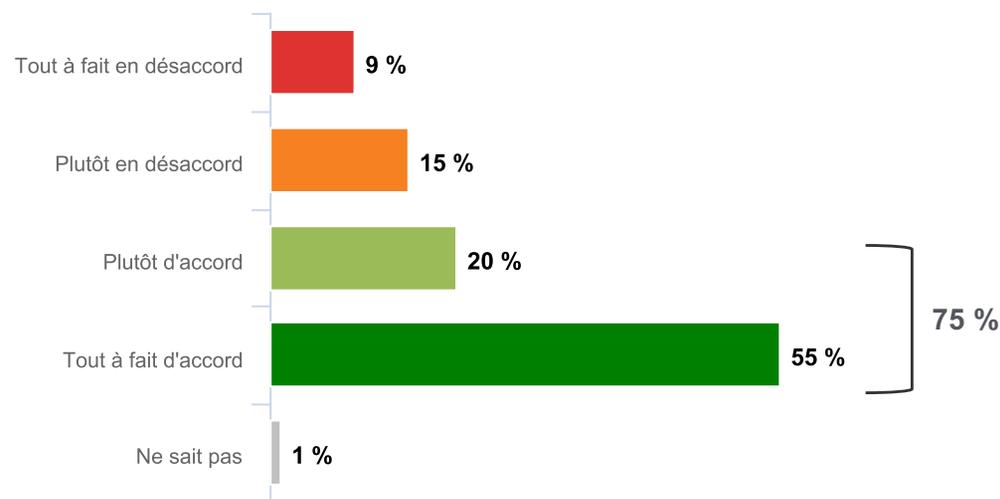
Base : tous, n : 1 506



- Plus de sept Québécois sur dix (72 %) sont en désaccord avec l'idée d'autoriser la consommation de cannabis dans les espaces publics; un sur deux s'y oppose fermement (50 %).
- Les femmes (79 %) s'opposent davantage que les hommes (64 %) à cette idée, tout comme les parents d'enfants d'âge mineur (76 % contre 69 % pour ceux qui n'ont pas d'enfant mineur).
- À l'inverse, 63 % des consommateurs de cannabis aimeraient que la consommation soit légale dans les espaces publics

QB4 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les idées suivantes? Qu'un propriétaire interdise à un locataire de fumer du cannabis dans son logement

Base : tous, n : 1 506



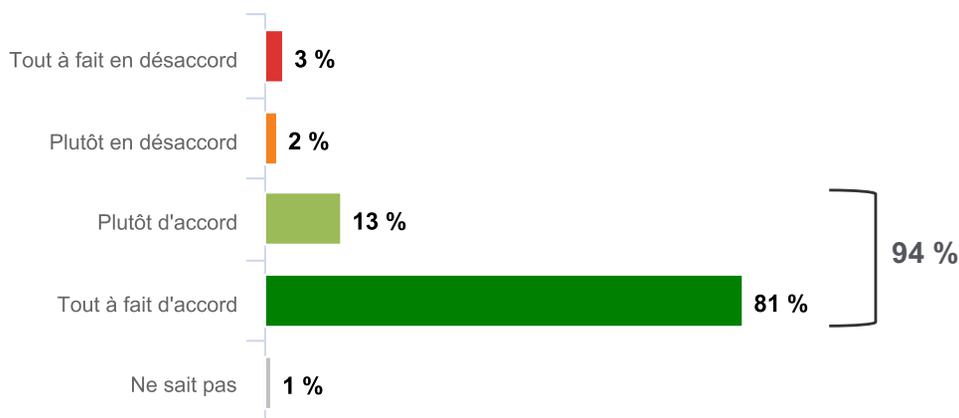
- Trois Québécois sur quatre (75 %) appuient les propriétaires qui décident d'interdire à un locataire de fumer du cannabis dans leur logement.
- Les femmes (78 %) sont plus nombreuses que les hommes (72 %) à approuver une telle interdiction.
- Un consommateur de cannabis sur deux (50 %) se dit toutefois en désaccord avec cette possibilité.

LA CONSOMMATION AVANT UN QUART DE TRAVAIL

QB5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les idées suivantes?

Interdire la consommation de cannabis dans les heures précédant un quart de travail pour certains types d'emplois (ex. : policier, ambulancier, médecin)

Base : tous, n : 1506

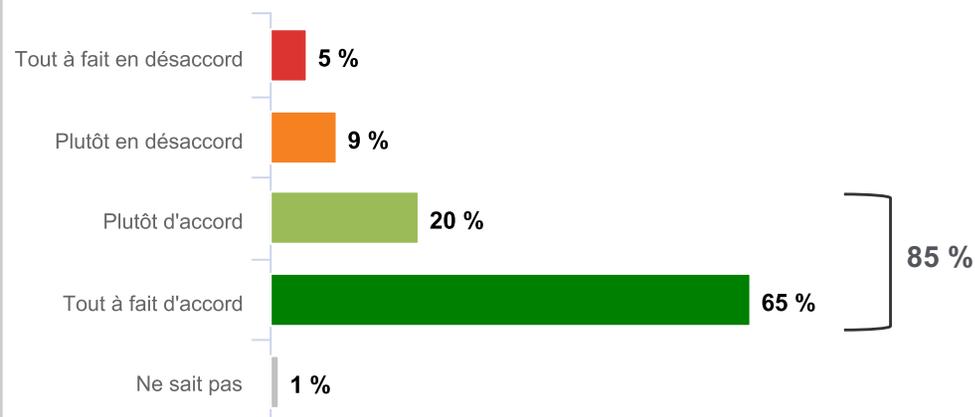


- **Le cannabis et le travail ne font pas bon ménage pour ceux qui ont des vies entre les mains.** Presque la totalité des Québécois (94 %) pensent que les policiers, ambulanciers et médecins ne devaient pas pouvoir consommer du cannabis dans les heures précédant un quart de travail.
- Les consommateurs de cannabis sont toutefois moins fermes. Moins du deux tiers (65 %) d'entre eux se disent tout à fait d'accord (contre 81 % pour l'ensemble des répondants).

QB6. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les idées suivantes?

Interdire la consommation de cannabis dans les heures précédant un quart de travail pour tous les types d'emploi

Base : tous, n : 1 509



- **Une forte majorité des Québécois (85 %) vont plus loin et jugent que l'on devrait interdire la consommation avant un quart de travail, et ce, peu importe l'emploi.**
- Encore une fois, l'accord des femmes (88 %) est plus fort que celui des hommes (81 %).
- Les consommateurs de cannabis s'opposent sans surprise davantage à une interdiction de la sorte (39 % de désaccord contre 14 % pour la population en général). Les jeunes de 18 à 34 ans (22 % de désaccord) voient également d'un moins bon œil une telle restriction.